

AVIS PUBLIC
Dépôt des rapports financiers

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et directrice du service des finances de la MRC des Laurentides, que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe seront déposés à la séance régulière du conseil des maires qui se tiendra le 21 avril 2016 à 18h00 à la salle Ronald Provost, sise au 1255, chemin des Lacs à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 24 mars 2016

La directrice générale adjointe
et directrice du service des finances,



Isabelle Daoust, CPA, CGA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie dans le hall d'entrée de l'édifice de la MRC des Laurentides et que j'en ai transmis copie dans toutes les municipalités locales conformément à l'article 433 du *Code municipal du Québec*, en requérant, par lettre, que l'avis public soit affiché.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 24 mars 2016.



Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice générale adjointe
et directrice du service des finances

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 31 mars 2016.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 31 mars 2016

